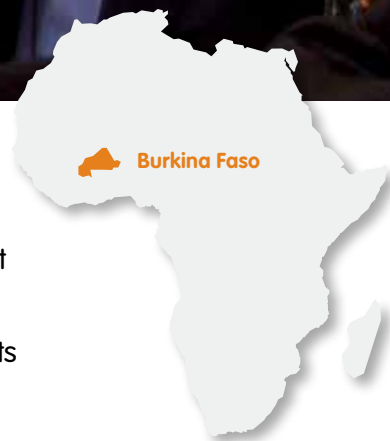


Gestion des Connaissances et l'Apprentissage Sectoriel en matière d'Approvisionnement en Eau potable, Hygiène et Assainissement au Burkina Faso



Le Burkina Faso est un pays sub-saharien enclavé, à faible revenu (670 dollars par habitant en 2013). Sa population, qui croît au rythme annuel moyen de 3 %, est estimée à près de 17 millions en 2013 dont 43,9% vivent en dessous du seuil de pauvreté et éprouve d'importantes difficultés pour accéder à des services adéquats d'AEPHA. La volonté politique, facteur déterminant, a permis au gouvernement du Burkina Faso d'adopter en décembre 2006 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA 2006 -2015), selon une approche sectorielle pour son exécution, le Burkina Faso a bénéficié du soutien de ses partenaires techniques et financiers. L'objectif était d'atteindre les taux d'accès suivants : AEP (76% en milieu rural et 87% en milieu urbain), Assainissement des eaux usées et excréta (54% en milieu rural et 57% en milieu Urbain)



Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Cependant, en raison des résultats enregistrés, le dialogue sectoriel a fixé la cible de 2015 dans la matrice de performance à 65% et 89% pour l'eau en milieu rural et urbain respectivement et 12% à 35% pour l'assainissement en milieu rural et urbain respectivement.

A la fin de ce programme l'objectif en eau potable a été atteint en milieu urbain (89,9%) et milieu rural (65,3%) mais avec des disparités encore importantes entre les différentes régions du pays. En matière d'assainissement des eaux usées et excréta, les acteurs continuent de rechercher des méthodes et outils les plus appropriés pour accélérer l'extension du service dont les taux d'accès (34,2% en milieu urbain et 12% en milieu rural) sont encore en dessous des objectifs fixés.

Dans la dynamique de préparation de la mise en œuvre des ODD dans le secteur, le ministère en charge de l'eau, institution gouvernementale faîtière du secteur, a identifié au niveau stratégique, la promotion de l'apprentissage sectoriel et de la gestion des connaissances comme moyen pour améliorer les processus décisionnels au niveau national et au niveau local (Programme Gouvernance du Secteur Eau et Assainissement à l'horizon 2030).

INTRODUCTION

Générer, collecter, partager et exploiter les connaissances en matière d'eau et d'assainissement sont des éléments cruciaux pour améliorer les performances du secteur. Pour réaliser l'ODD n°6, (l'accès universel à l'eau et à l'assainissement) les gouvernements et les acteurs du secteur doivent améliorer la gouvernance et les processus décisionnels sectoriels par la valorisation des connaissances générées autant dans les pays qu'à l'échelle internationale.

Le partenariat UNICEF-IRC (2015-2017) vise à soutenir 11 pays d'Afrique de l'ouest et du centre (AOC) dont le Burkina Faso, dans la Gestion des Connaissances et l'Apprentissage Sectoriel, afin d'assurer que les connaissances soient développées, documentées, diffusées et valorisées à profit dans la fourniture de services AEPHA durables et équitables. Le partenariat vise également à renforcer les capacités organisationnelles au niveau régional pour faciliter les échanges et la diffusion des connaissances sur l'AEPHA entre les pays d'AOC. La première composante de ce partenariat est l'évaluation des capacités de GC et d'AS dans les pays de la région et à l'échelle régionale. Il s'agit principalement d'effectuer, en collaboration avec 11 bureaux pays de l'UNICEF, un relevé visant à identifier et évaluer les capacités et les potentiels de GCAS à travers la région.

Dans le cadre de ce projet, le Burkina Faso a conduit entre juillet 2015 et septembre 2016 l'évaluation des capacités et l'élaboration d'un plan d'actions au profit du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement qui en assurera la mise en œuvre avec l'assistance technique et financière de différents partenaires du secteur.

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA GESTION DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE EN AEPHA AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, l'évaluation des capacités de GCAS s'est basée sur deux principales sources d'information : (1) une enquête auprès des acteurs du secteur AEPHA au Burkina Faso, réalisée au cours des mois d'août et de septembre 2015 et (2) l'exploitation de la documentation récente (produite au cours des 5 dernières années) sur la gestion des connaissances l'apprentissage thématique dans le secteur de l'AEPHA au Burkina Faso.

PRATIQUES D'APPRENTISSAGE SECTORIELLES

Au sein du pays

La plupart des organisations enquêtées sont au fait mention de l'existence de plusieurs plateformes de partage des connaissances au plan national, elles y sont membre et y participent activement. Néanmoins, il est observé que les plateformes existantes sont davantage focalisées sur le dialogue et la concertation, mais moins sur la capitalisation pour l'émergence des connaissances. Aussi, l'information scientifique (connaissance déjà élaborée) ne circule pas dans le secteur.

Les réunions thématiques sont de loin le principal canal d'échange d'information (41%) suivi par les sites Internet (27%). Les nouvelles du secteur constituent le type d'information le plus recherché, de façon quasi hebdomadaire. Dans l'ensemble, l'information est obtenue et partagée via les réseaux sociaux, les conversations téléphoniques, les e-mails et les sites Internet, sur une base quotidienne pour tous les types d'organisations.

Au niveau régional ou international

Les professionnels participent régulièrement à différentes manifestations et sont membres de plusieurs réseaux régionaux ou internationaux visant l'apprentissage sur la thématique AEPHA. Les bénéfices de la participation sont bien connus. Mais une meilleure structuration de cette participation à ces événements permettrait d'en tirer un meilleur profit en termes d'apprentissage, l'objet prépondérant étant pour le moment le réseautage. L'étude réalisée en 2011 fait ressortir un aspect

essentiel qui complète les résultats des enquêtes de 2015. Il s'agit de l'isolement du monde francophone dans le domaine de la production et du partage de connaissances. Ce phénomène avait déjà été relevé Pels et Le Borgne (2010) dans la stratégie de communication et de gestion des connaissances de l'Initiative Ouest-africaine pour l'Eau.

Besoins thématiques en information

Le financement des services d'AEPHA, la professionnalisation des services, le Partenariat Public-Privé, le marketing de l'assainissement et le traitement de l'eau à domicile, les modèles de gestion des services d'eau potable et d'assainissement sont les principaux centres d'intérêt des professionnels du secteur en matière de recherche d'information et d'acquisition de connaissances. Les documents sur les politiques, directives, ainsi que les rapports de suivi sont les informations font l'objet d'une attention particulière des professionnels du secteur.

Un aspect relevé par l'étude de 2011 et toujours pertinent en 2015 concerne la quasi-inexistence (et inutilisation) de l'information scientifique. Pourtant l'information scientifique permet d'enrichir les débats opérationnels avec des approches testées et validées. Il serait alors important de mieux structurer la génération et le partage de l'information scientifique dans le cadre de l'apprentissage thématique dans le secteur.

Revue sectorielle conjointe

La revue sectorielle conjointe est bien connue par l'ensemble des répondants, et plus de 80% y participent au moins occasionnellement. Le gouvernement est clairement l'initiateur, mais il est

appuyé par la moitié des organisations enquêtées. 70% des organisations tirent bénéfice de cette revue en termes de partage d'expériences et de réussites, de mises à jour des normes et de la réglementation ou encore par l'identification de zones ou de secteurs prioritaires.

Recommandations

Il serait important de produire et diffuser l'information scientifique en réponse aux besoins du secteur en termes de résultats de recherche. Il faut également prévoir de mieux structurer la revue conjointe pour renforcer la valorisation des connaissances dans les processus décisionnels. De même, pour l'efficacité du secteur, il serait essentiel de renforcer le lien entre la production des connaissances et l'élaboration des politiques et réglementations sectorielles.

L'isolement du monde francophone par rapport aux connaissances et informations en anglais doit clairement être pris en compte dans une optique de gestion des connaissances enrichie pour le secteur AEPHA dans la sous-région, et ce dans trois dimensions : traduction des documents anglophones pertinents en français, transmission des expériences et traduction des documents francophones en anglais, valorisation et amélioration des échanges entre anglophones et francophones.

PRATIQUES DE GESTION DES CONNAISSANCES INDIVIDUELLES ET ORGANISATIONNELLES

Les organisations du secteur interagissent beaucoup et de façon régulière. La plupart des interactions entre organisations se font de façon mensuelle à travers des ateliers, réunions, etc.

Quels sont les principaux canaux d'échange d'informations dans le pays?

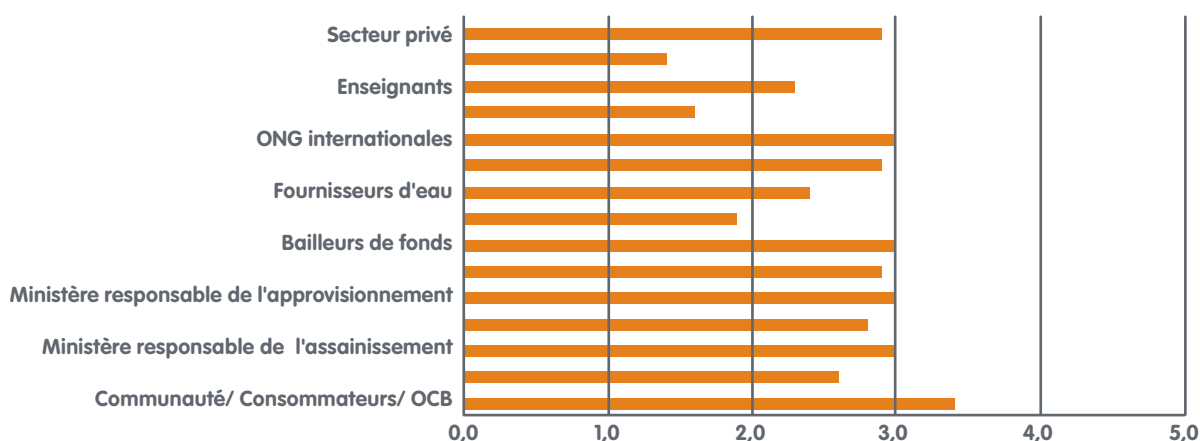


Figure 1 Fréquences des interactions professionnelles

Accès aux informations

Les réunions sont de loin le principal canal d'échange d'information au Burkina Faso (41%) suivi par les sites Internet (27%). Tous les types d'acteurs utilisent les sites Internet, les réunions thématiques et les visites de formations, tandis que seuls les ONG utilisent également les sessions de questions-réponses. Dans l'ensemble, l'information est obtenue par des conversations téléphoniques, par des e-mails et des sites Internet, sur une base quotidienne pour tous les types d'organisations.

Les réseaux sociaux de type Twitter et Facebook sont utilisés sur une base quotidienne pour obtenir de l'information.

Quels sont les principaux canaux d'échange d'informations dans le pays?

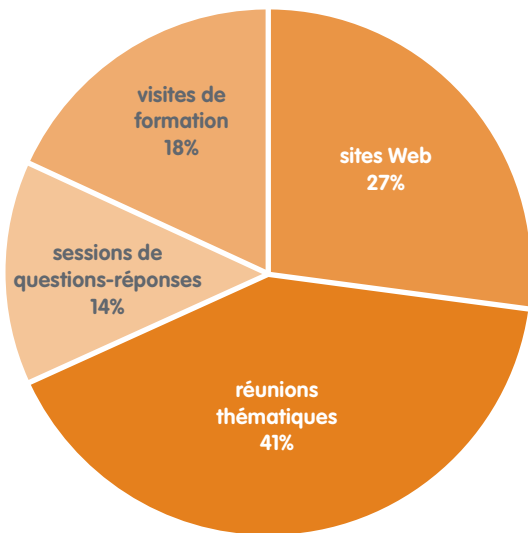


Figure 2 Principaux canaux d'échange d'information dans le pays

11 plateformes ou réseaux sont identifiées comme favorisant l'apprentissage sur la thématique AEPHA. Une majorité d'organisations (80%) sont membre d'au moins un de ces réseaux. Plus des 2/3 des répondants participent régulièrement à au moins un de ces réseaux. 30% des répondants indiquent que le secteur organise souvent des manifestations d'échange (ateliers, conférences). Les bénéficiaires portent sur la création de contacts et le réseautage, l'acquisition de nouvelles connaissances et des opportunités pour le personnel et l'organisation. L'analyse des résultats de l'étude réalisée en 2011 sur l'apprentissage fait

ressortir l'observation toujours pertinente en 2015, selon laquelle les plateformes du secteur sont plus focalisées sur la concertation que sur le partage de connaissance. La difficulté est que les plateformes d'échange ont explosé, ce qui tend à contribuer à l'émiettement des informations et des opportunités de construire du sens collectivement. Certains répondants appellent donc à la concentration des plateformes. En dépit de l'existence de ces plateformes d'échange et de la multiplication de ces échanges, ces derniers ne semblent pas favoriser une réflexion profondément stratégique mais semblent en effet plutôt se contenter de décrire les initiatives AEPHA en cours et de relever les performances accomplies.

67% des organisations interrogées programment des visites d'étude ou de terrain. 33% de leur personnel y participe souvent, et un autre 33% y participe parfois. Pour les visites d'étude, les bénéficiaires couvrent essentiellement les nouvelles connaissances, les opportunités personnelles ainsi que les contacts et le réseautage.

Conditions propices au niveau organisationnel

La majorité des organisations interviewées n'ont pas de poste spécifique à la gestion des connaissances. Ce poste existe seulement chez quelques bailleurs de fonds et ONG. 90% des organisations répondants ont une stratégie de communication. 70% ont une stratégie de gestion de l'information. 50% des répondants n'ont toutefois pas de budget spécifique pour la gestion de l'information. Il s'agit généralement des entités gouvernementales. 90% des organisations favorisent le partage de l'information à l'interne. Capacités de gestion des connaissances Dans l'ensemble, les répondants ont contribué à au moins un produit d'information. Tous les répondants affirment avoir personnellement contribué à la rédaction de textes ou à la production de matériel audiovisuel.

Recommandations

Il faut mettre l'accent sur l'importance d'une stratégie de gestion des connaissances, la mise en œuvre d'allocations budgétaires conséquentes et le développement des ressources humaines au sein des organisations. Il y a aussi lieu d'engager la réflexion pour savoir comment les plateformes déjà existantes pourraient étendre leurs ambitions et mieux structurer/organiser l'apprentissage interinstitutionnel dans le secteur.

Avez-vous personnellement contribué à l'un ou plusieurs des produits d'information suivants? (N=10)

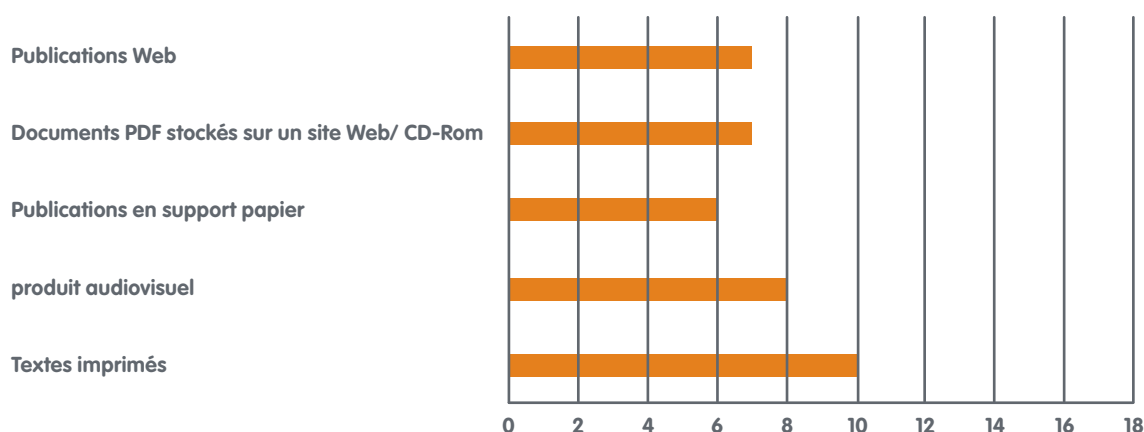


Figure 3 : Contribution personnelle aux produits d'information

VALIDATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION ET ORIENTATIONS POUR LE PLAN D' ACTIONS

L'atelier de validation a été organisé le 10 juin 2016 par le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement et a porté sur la présentation des résultats de l'enquête faite auprès des acteurs stratégiques du secteur. Il a permis de valider les constats et retenir les orientations suivantes pour l'élaboration du plan d'action de la gestion des connaissances et de l'apprentissage sectoriel de 2016 à 2020 :

Les objectifs

1. Développer une base de connaissances documentées sur i) la gestion et le développement des services d'AEPHA (milieu urbain, périurbain et rural), ii) le financement et le suivi-évaluation de l'AEPHA, iii) la formulation des projets et programmes pour la réalisation de l'ODD n°6 ;
2. Etablir la capitalisation comme mécanisme clé de l'élaboration des outils et méthodes règlementaires du secteur ;
3. Faciliter l'accès des praticiens aux connaissances développées et documentées et à la réglementation.

Les thématiques prioritaires

1. La gestion et le développement des services d'AEPHA
2. Le financement et le suivi-évaluation de l'AEPHA
3. La formulation des projets et programmes pour l'ODD n°6

Le cadre programmatique et institutionnel

Le cadre programmatique de la gestion des connaissances et l'apprentissage thématique est le Programme Gouvernance Eau et Assainissement (2016-2030). Sa mise en œuvre contribue à l'activité AP3116 : « mettre en œuvre les processus d'amélioration régulière de la politique nationale, des stratégies et instruments du secteur à travers la capitalisation des expériences en collaboration avec tous les professionnels du secteur ». Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement assure le leadership de l'apprentissage thématique. A ce titre, la Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS) qui porte le Programme Gouvernance Eau et Assainissement (2016-2030), jouera un rôle de coordination stratégique. Elle doit veiller à la centralisation de l'information à travers des espaces bien connus afin de faciliter leur accès aux professionnels du secteur.

REFERENCES

UNICEF Burkina Faso, 2016. Rapport Évaluation de la pratique actuelle en Burkina Faso (non publié)
 IRC Burkina Faso, 2011. Vers la gestion des connaissances et l'apprentissage sectoriel au Burkina Faso : comprendre les pratiques actuelles relatives à l'information et aux connaissances dans le secteur de l'eau et l'assainissement

À PROPOS DE CETTE NOTE D'INFORMATION

Ce document a été produit par UNICEF Burkina Faso et IRC Burkina Faso dans le contexte du partenariat UNICEF - IRC gestion des connaissances et l'apprentissage du secteur dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Contact

UNICEF Burkina Faso

01 B. P. 3420, Ouagadougou 01

Mougabe Koslengar, WASH Specialist, mkoslengar@unicef.org, + 22650490709, EXT 409

IRC Burkina Faso

01 BP 5754, Ouagadougou 01

Juste Nansi, Country Director, nansi@ircwash.org, +22625505144

2016